

L'ÉCOLE JACQUES-BARCLAY ACCUEILLERA DÈS LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE, LES ÉLÈVES DE 3^e ANNÉE DE SAINT-MATHIEU

La Prairie, le 12 mai 2023 – C'est lors de la séance d'ajournement du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) qui a eu lieu le 2 mai 2023 que la modification proposée concernant les cycles d'enseignement dispensés à l'école Jacques-Barclay de Saint-Mathieu a été adoptée.

Ainsi, en plus de l'éducation préscolaire et de l'enseignement du 1^{er} cycle du primaire, la première année du 2^e cycle (3^e année) du primaire sera également dispensée à cette école à compter de l'année scolaire 2023-2024, alors que la deuxième année du 2^e cycle (4^e année) et le 3^e cycle du primaire (5^e et 6^e année) le seront à compter de l'année scolaire 2024-2025. Jusqu'à présent, les élèves des 2^e et 3^e cycles qui résident dans la municipalité de Saint-Mathieu fréquentent l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée à Saint-Philippe.

Les élèves qui fréquenteront une classe de 5^e année à l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée pour l'année scolaire 2023-2024 pourront, sur demande des parents, terminer leur parcours primaire en 6^e année à cette même école au lieu de transférer à l'école Jacques-Barclay.

Pour en arriver à cette décision, du 24 mars au 25 avril 2023, le CSSDGS a mené une consultation publique concernant son intention de modifier les cycles d'enseignement dispensés à l'école Jacques-Barclay à Saint-Mathieu. Cette consultation s'inscrivait dans le respect de la *Politique sur le maintien ou la fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* du CSSDGS.

Rappelons que le bassin de clientèle du primaire du secteur de Saint-Philippe et de Saint-Mathieu est en croissance démographique depuis plusieurs années, avec une augmentation de clientèle de plus de 27 % en six ans. De plus, de nombreuses unités résidentielles sont prévues dans les prochaines années.

Pour répondre à cette croissance, une demande d'ajout d'espace pour construire une nouvelle école primaire à Saint-Mathieu a été soumise par le CSSDGS au ministère de l'Éducation depuis septembre 2019. Dans l'attente d'une autorisation, des locaux modulaires temporaires seront installés à l'école Jacques-Barclay afin d'augmenter la capacité d'accueil du secteur et seront disponibles à compter de l'année scolaire 2024-2025.

Pour permettre aux élèves de 3^e année de fréquenter l'école Jacques-Barclay dès 2023-2024, le conseil d'établissement de l'école a proposé d'utiliser exceptionnellement certains espaces de regroupement pour créer une classe additionnelle.

- 30 -

Source : Hélène Dumais

Directrice adjointe, Service du secrétariat général et des communications
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | helene.dumais@cssdgs.gouv.qc.ca